

Qui sont les étrangers présents en Alsace ?

Combien sont les étrangers en Alsace ?

L'essentiel des statistiques indiquées dans cette fiche sont issues de l'analyse des données de l'INSEE du Recensement Général de la Population de 1999.

Les étrangers¹ représentent 7,4% de la population totale alsacienne

En 1999, l'Alsace compte 128 381 étrangers. Ils représentent 7,4% de la population totale. Cette présence est en légère baisse puisqu'au recensement de 1990, l'Alsace comptait 128 689 personnes étrangères soit 8% de la population totale de la région.

Le pourcentage d'étrangers en Alsace, quoiqu'en baisse, reste largement supérieur à celui de l'ensemble de la France (5,6%).

L'Alsace occupe la 3ème place des régions françaises en terme de présence étrangère (rapport entre le nombre d'étrangers dans la région et la population totale de la région). Elle se place derrière l'Ile-de-France et la Corse. Par contre, lorsque l'on compare le nombre d'étrangers (par rapport au nombre total de la France) l'Alsace se place au 6ème rang national (3,9%), derrière l'Ile-de-France (40%), Rhône-Alpes (11%), PACA (8,7%), Languedoc-Roussillon (4%) et Nord-pas-de-Calais (4%).

Répartition par nationalité des étrangers présents en Alsace

Nationalité	Nbre de personnes	% ensemble de la population étrangère
Turcs	28 929	22.5
Allemands	15 800	12.3
Marocains	14 991	11.7
Algériens	12 273	9.6
Italiens	11 629	9.1
Portugais	11 188	8.7
Espagnols	4 455	3.5
Tunisiens	2 577	2.0
Autres (Asie, Europe de l'Est, USA...)	26 539	20.7

Source : RGP, 1999

Une répartition originale de la population étrangère en Alsace

Les Turcs : premier groupe d'étrangers présents en Alsace

La présence étrangère en Alsace est fortement marquée par les Turcs. Ils représentent 22,5% de la population étrangère soit 28 929 ressortissants. Il s'agit d'une réelle originalité régionale puisque sur le plan national seuls 6,4% des étrangers sont Turcs. La population turque alsacienne représente 14% de la population turque de France. Comme pour l'ensemble de la France, en Alsace, le nombre de Turcs (entre 1990 et 1999) a augmenté.

Une présence européenne également forte

Les étrangers communautaires représentent 33,5% des étrangers en Alsace. Dans ce groupe, les Allemands, avec 15 800 ressortissants représentent la seconde nationalité étrangère la plus présente en Alsace. Entre 1990 et 1999, ce groupe a connu la plus forte croissance parmi l'ensemble des étrangers : +8888 personnes.

La situation alsacienne: un contexte économique spécifique

Sa position géographique, son développement économique et politique font de l'Alsace, une région attractive, un lieu de passage.

Comme le reste de la France, en plein essor industriel, elle a fait appel à de la main d'œuvre étrangère à partir du début du XXème siècle, mais l'effectif étranger est resté en deçà de la moyenne nationale.

Paradoxalement, c'est au moment où la France subit la crise économique et que le gouvernement décide de limiter l'entrée des nouveaux travailleurs étrangers (1974), que l'Alsace enregistre une augmentation du nombre d'étrangers sur son territoire.

Ce phénomène n'a rien de suspicieux. Au contraire, ces entrées d'étrangers en Alsace se font de manière régulière et sont autorisées par voie préfectorale. Les entreprises alsaciennes entre 1968 et 1975, sont en pleine croissance économique et ont besoin de main d'œuvre ; c'est pour cela qu'elles font appel aux étrangers. Ainsi, durant cette période, on enregistre une augmentation de la population étrangère de 62% en Alsace contre 31% sur l'ensemble de la France. Cette augmentation sera ensuite relayée par les effets des regroupements familiaux [Volet A, fiche 22].

Il faut attendre les années 80 pour observer une stabilisation

¹ Est considérée comme étrangère, toute personne ne possédant pas la nationalité française [Volet A, fiches 1 et 27].

du nombre d'entrées d'étrangers en Alsace. En 1999 le solde migratoire en Alsace devient négatif (-0.2%). Il reste toutefois inférieur à celui relevé pour l'ensemble de la France (-9.5%).

Les origines des flux migratoires

Du début du XX^{ème} siècle à la fin de la seconde guerre mondiale, l'immigration étrangère alsacienne comme française dans son ensemble, était essentiellement une immigration de proximité, principalement européenne. A partir des années 60, les pays d'immigration sont de plus en plus éloignés, notamment de pays non européens, d'anciennes colonies... puis de Turquie.

Si les Turcs sont si nombreux en Alsace, c'est parce que ce flux migratoire date, pour sa période la plus importante, des années 70 et a coïncidé avec le besoin de main d'œuvre étrangère des entreprises alsaciennes. Pour ceux-ci, il s'agit majoritairement d'une immigration économique et non d'un reflux de Turcs d'Allemagne.

Pour ceux arrivés après les années 74, les raisons sont soit politiques (utilisation de la procédure de demande d'asile), soit familiales (regroupement familial, rapprochement de membres de famille de Français). Actuellement, en Alsace comme ailleurs en France, les flux les plus importants sont ceux entrant pour des raisons familiales.

Où vivent-ils en Alsace ?

Une disparité Bas-Rhin / Haut-Rhin

Les étrangers sont, en 1999, plus nombreux dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin. Toutefois, le pourcentage d'étrangers (nombre d'étrangers rapporté à l'ensemble de la population du département) est plus important dans le Haut-Rhin (8,1%) que dans le Bas-Rhin (7%).

La population étrangère du Bas-Rhin augmente alors que celle du Haut-Rhin diminue. Cette diminution peut s'expliquer par une population étrangère installée plus tôt dans le Haut-Rhin, car travaillant dans les industries traditionnelles, mais subissant depuis une décennie, la crise économique.

Dans les deux départements, la population turque représente le groupe d'étrangers le plus important : 25,6% du Bas-Rhin et 18,7% du Haut-Rhin, département pour lequel c'est un phénomène récent.

Les étrangers les plus présents sont ensuite, les Allemands et les Marocains dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin, ce sont les Algériens, les Italiens et les Allemands.

La population étrangère présente dans les petites communes rurales

Alors que Strasbourg, Mulhouse et Colmar concentrent 1/4 de la population totale alsacienne, 45% de la population étrangère y vit.

Néanmoins, on observe que ce phénomène a tendance à diminuer au profit des bourgs et des communes rurales.

Ainsi, pour répondre au mieux aux besoins économiques locaux et parce qu'ils y trouvent plus d'opportunités de logement que dans les grandes villes, les étrangers notamment les personnes originaires de Turquie s'y établissent.

Les immigrés en Alsace... en 2004

En septembre 2006, l'INSEE Alsace a publié les premiers résultats concernant la présence immigrée en Alsace, issus de l'exploitation groupée des enquêtes de recensement 2004 et 2005. A ces dates, 180000 immigrés vivent en Alsace. Ils représentent 10% de la population alsacienne et 13% des 30-59 ans. L'Alsace est au second rang des régions françaises, après l'Ile-de-France.

Les personnes originaires d'un pays d'Europe ne représentent plus que 46% des immigrés, au profit des originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie.

Concernant les immigrés issus des pays limitrophes : le poids des immigrés d'origine allemande, soit environ 24000 personnes diminue sur l'ensemble des immigrés, alors que celui des Suisses augmente. Les autres européens issus des premières migrations (Italiens, Portugais) perdent des personnes, et représentent environ 26500 personnes.

Les personnes originaires de Turquie représentent 16% de l'immigration totale de la région, soit environ 28500 personnes.

Les originaires du Maghreb représentent 22,7% du total des immigrés, les Marocains étant le groupe le plus nombreux (19000 personnes).

Les migrations originaires d'Europe orientale (Russie, Serbie, Bosnie...) sont en nombre croissant et même sur-représentés en Alsace comparativement au reste de la France.

Les ressortissants d'Afrique subsaharienne (12000 personnes) sont aussi en augmentation, ainsi que les immigrés originaires des pays appartenant à l'ancienne URSS (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) soit 1500 personnes.

Source : INSEE Alsace, Chiffres pour l'Alsace n°34, sept. 2006

Sources

- La présence étrangère en Alsace, enseignement du recensement de 1999, ORIV, sept. 2001, 4p.
- Atlas des populations immigrées, Insee, Chiffres pour l'Alsace n°8, juin 2005, 31p.